

## Inscription

**Inscription obligatoire** : pensez à retourner votre bulletin d'inscription et votre chèque de participation.

## Accès



### De l'autoroute

Prendre la sortie n°24, traverser le pont en direction de Carcassonne. Suivre l'indication « Chambre d'Agriculture » dans le grand virage sur votre gauche.

### En venant de Carcassonne

Prendre la direction de Narbonne (av. Gén. Leclerc). A la sortie de la ville, prendre à droite en direction de l'A61. Au stop, tourner à gauche et traverser le pont. La Chambre d'Agriculture est indiquée sur votre gauche dans le grand virage.

### En venant de Narbonne

Traverser le village de Trèbes en direction de Carcassonne. Après la sortie du village, prendre la bifurcation à droite indiquant la Chambre d'Agriculture.



Le CIVAM Bio Gard et le BioCivam 11 sont des associations départementales regroupant et représentant les agriculteurs certifiés en agriculture biologique. Ils ont pour objectif de développer la production bio afin de réduire

l'impact des pollutions sur la santé et sur l'environnement naturel.

Les CIVAM Bio agissent à deux niveaux :

- auprès des agriculteurs pour les aider à réussir leur « passage en bio » (appui technique, formation et conseils),
- auprès des consommateurs pour les informer et leur permettre d'identifier les agriculteurs qui respectent ces pratiques (actions de promotion, carnet d'adresses bio).

**Organisation et animation :**  
BioCivam 11 et CIVAM Bio Gard

**Contact et inscriptions :**  
BioCivam 11  
au 04.68.11.79.38.  
biocivam.laurence@wanadoo.fr  
Chambre d'Agriculture de l'Aude  
Zone Artisanale de Sautès à Trèbes  
11 878 CARCASSONNE CEDEX 9



**Produire**  
**des Plantes**  
**Aromatiques**  
**et Médicinales**  
**pour les besoins**  
**des entreprises**

**Vendredi 05 Mars 2010**  
**De 9h30 à 17h30**

Public prioritaire : producteurs bio souhaitant diversifier leur activité.



**Inscriptions :** Bio CIVAM\* 11

\*Centre d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural  
Chambre d'Agriculture de l'Aude  
Zone Artisanale de Sautès à Trèbes  
11 878 CARCASSONNE CEDEX 9

**Contact :** Laurence Jacques - Tél. 04.68.11.79.38.  
biocivam.laurence@wanadoo.fr





Le marché des Plantes Aromatiques et Médicinales Bio est en plein développement depuis quelques années.

Les débouchés commerciaux pour les espèces de plantes concernées sont multiples et variés.

Aujourd'hui, plusieurs entreprises locales qui fabriquent des tisanes, des épices, des produits d'entretien ou encore des huiles essentielles cherchent à s'approvisionner à proximité.

Il est donc possible de produire certaines plantes pour cette destination mais à condition de le réaliser avec un certain professionnalisme. Cela suppose des surfaces suffisamment grandes pour amortir les investissements qui seront nécessaires et une organisation spécifique à ce type de culture.

## Public visé

Agriculteurs et porteurs de projet agricole.

Sont particulièrement concernés les producteurs bios en activité qui souhaitent diversifier leurs productions et les vignerons non bios qui souhaitent engager des terres de vignes arrachées en bio et recherchant une alternative à la vigne.

### Attention !

**Les places sont limitées. La participation à ces journées se fait uniquement sur inscription.**

## Lieux

Le matin : Chambre d'Agriculture de l'Aude, Zone Artisanale de Sautès à Trèbes  
11 878 CARCASSONNE CEDEX 9

Après-midi : Domaine du Castillou, 11190 LUC SUR AUDE, chez Jean-Claude Pons, producteur de PPAM

## Programme

Matinée : repères technico-économiques pour la culture des PPAM

9h30

Accueil des participants.

9h30 - 10h00

Rappel des principes fondamentaux et de la réglementation de l'agriculture biologique appliqués aux plantes aromatiques et médicinales.

*Intervention CIVAM Bio 30*

10h00 - 12h00

Mise en place d'un atelier de plantes aromatiques et médicinales cultivables « en sec ».

Références techniques et approche du coût des investissements nécessaires. *Intervention de Robert DESVAUX, du Comité des Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales.*

12h30 - 14h00 - Pause repas.

Pique-nique tiré du sac ou restaurants alentours.



Après-midi : Rencontre avec la société GOL-GEMMA et avec JC Pons, producteur de PPAM.

14h00 - 15h30

Présentation de l'entreprise, besoins et exigences de qualité des produits, conditions de partenariat.

15h30 - 17h00

Témoignage de Jean-Claude Pons : présentation de l'exploitation, itinéraire de culture, matériel utilisé.

17h00 - 17h30

Tour de table des participants / besoins complémentaires

### Frais de participation

- pour les adhérents du BioCivam 11 : 10 €
- pour les non adhérents : 15 €

Merci de compléter le bulletin d'inscription ci-joint et de joindre le règlement en chèque.